



Ouagadougou, le **23 JUL 2024**

N°2024 \_\_\_\_\_ MESRI/SG/DGCOB/DBE

**120035**

# COMMUNIQUE

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la République Algérienne Démocratique et Populaire met à la disposition du Burkina Faso, deux (02) bourses pour des études **d'ingénieurs d'Etat en Télécommunications** au titre de l'année académique **2024-2025** à l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSTTIC) d'Oran.

Les éventuels candidats doivent soumettre leurs dossiers de candidature sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Le nombre de bourses disponibles est de **deux (02)**.

## 2. Domaines d'études et école concernés

Les domaines d'études concernés par lesdites bourses et les places disponibles sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| Nombre de bourses | Établissement                                                                       | Filière/Section                                                                                                                                                                                                                                 | Nature du baccalauréat                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02                | Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication | Ingénieurs d'Etat en Télécommunications<br><b>Options :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Système de Télécommunications</i></li><li>- <i>Télécoms et Réseaux IP</i></li><li>- <i>Télécoms et Technologies Numériques</i></li></ul> | Séries <b>C, D, E</b> ou <b>H</b> avec la mention Bien (au moins 14/20) avec : <ul style="list-style-type: none"><li>- une moyenne en <b>mathématiques</b> supérieure ou égale 16/20</li><li>- une moyenne en <b>Sciences physiques</b> supérieure ou égale 16/20</li></ul> |

### 3. Conditions de candidature

---

Tout bachelier de la session de 2024 remplissant cumulativement les conditions suivantes peut déposer sa candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat des séries C, D ou E , obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une **moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 ( $M \geq 14/20$ )** ;
- avoir une **moyenne supérieure ou égale 16/20 en mathématiques** à l'examen du baccalauréat de la session de 2024 ;
- avoir une **moyenne supérieure ou égale 16/20 en Sciences physiques** à l'examen du baccalauréat de la session de 2024 ;
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2024 ;**

### 4. Composition du dossier de candidature

---

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)**) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une copie du document descriptif du type de baccalauréat (spécialité) annexé au diplôme /attestation ;
- un casier judiciaire récent.

### 5. Conditions de l'examen du dossier

---

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné**.
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne générale seront pris en compte.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué **ne sera pas examiné**.



- La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

## **6. Procédure de dépôt en ligne du dossier**

---

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant du **12 août au 24 août 2024 jusqu'à 23 heures 59 minutes** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

## **7. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers**

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

## **8. Complément du dossier pour les candidats retenus**

---

Tout candidat retenu pour la bourse d'études d'ingénieur à l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication devra déposer un complément physique de son dossier en deux (02) exemplaires à la Direction

Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGC OB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
- deux (02) photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*





Ouagadougou, le 23 JUL 2024

N°2024 \_\_\_\_\_ MESRI/SG/DGCOB/DBE

0034

# COMMUNIQUE

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que l'**Organisation Afro-Asiatique pour le Développement Rural (AARDO)** en collaboration avec « **Shobhit Institute of Engineering and Technology (SIET)** », offre, au titre de l'année académique 2024-2025, des bourses partielles d'études en Inde.

## 2. Domaines d'études et cycle d'études concernés par l'offre de formation

Ces bourses partielles pour des formations à temps plein concernent les programmes suivants :

### 2.1. Programme de Bachelor

| Bachelors of Technology (B. Tech)       |                     | Bachelors of Sciences (B Sc.) |                     |
|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
| Filières                                | durée               | Filière                       | durée               |
| Technologie agricole (Agri-Information) | 4 ans (8 semestres) | Agriculture                   | 4 ans (8 semestres) |
| Informatique et Ingénierie              |                     |                               |                     |
| Génie biomédical                        |                     |                               |                     |
| Biotechnologie                          |                     |                               |                     |

### 2.2. Programme de Master

| Master of Technology (M. Tech)          |                     | Master of Business Administration (MBA) |                     |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|---------------------|
| Filières                                | durée               | Filière                                 | durée               |
| Technologie agricole (Agri-Information) | 2 ans (4 semestres) | Gestion de l'agro-Industrie             | 2 ans (4 semestres) |
| Informatique et Ingénierie              |                     |                                         |                     |
| Génie biomédical                        |                     |                                         |                     |
| Biotechnologie                          |                     |                                         |                     |



### 3. Conditions de candidature

---

Les candidats intéressés par lesdites bourses peuvent soumettre leurs dossiers en ligne à l'adresse suivante :

**<https://www.shobhituniversity.ac.in/shobhit-aardo-scholarship-form.php>**

Pour plus d'informations sur ladite offre et la procédure de candidature, veuillez visiter le site web : **<https://www.shobhituniversity.ac.in/>** ou contacter l'Organisation Afro-Asiatique pour le Développement Rural (AARDO) à l'adresse e-mail : **[sanjeebbehera@aardo.org](mailto:sanjeebbehera@aardo.org)** .

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

